

Update

Actualités pour les assurés Sympany

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

sympany
cap sur la différence

Sympany
Carte-réponse Update 3 | 15
Case postale
4002 Bâle

Davantage de service à un prix équitable

Demi-privé ou privé – hospita flex vous laisse le choix.

Voler en Business au lieu de la classe Economy, réserver une chambre avec vue sur la mer plutôt que sur le parking: un passage occasionnel à la classe supérieure augmente votre bien-être. Et pourquoi ne pas choisir la classe supérieure pour un séjour à l'hôpital?



Réalisez des économies

Vous souhaitez réduire vos primes? Voici quelques possibilités.

Chaque fin d'année, vous avez la possibilité de modifier votre modèle d'assurance et de réduire ainsi vos primes. Les assurés qui augmentent leur franchise ou optent pour l'un des modèles casamed peuvent faire des économies.



Les lions sont lâchés

Tirage au sort exclusif pour les assurés de Sympany.

Les ZSC Lions de Zurich comptent depuis des années parmi les meilleures équipes de hockey sur glace de Suisse. Sympany tire au sort des billets pour divers matchs à domicile: participez!



Notre service à la clientèle vous simplifie la vie

Avez-vous besoin d'un renseignement sur votre assurance? Avez-vous des questions sur une facture médicale? Adressez-vous à notre service à la clientèle qui se fera un plaisir de vous répondre. Un sondage du comparateur en ligne bonus.ch prouve le professionnalisme de nos conseillers. Pas moins de 2300 internautes ont évalué leur assureur-maladie sur la clarté des informations transmises, le traitement des prestations et le service à la clientèle. Sympany finit à la deuxième place de ce classement, ce qui nous réjouit, et nous motive à continuer à donner le meilleur de nous-mêmes.

Notre service à la clientèle est à votre disposition sur Internet, par e-mail ou par téléphone. Si vous ne souhaitez pas attendre au bout du fil qu'un conseiller

soit disponible, vous pouvez tout simplement opter pour la fonction de rappel. Nous reprendrons alors contact avec vous dans les plus brefs délais.



sympany
cap sur la différence



Excédents de primes: retour aux clients

Le conseiller national Daniel Stolz soutient la participation aux excédents volontaire également dans l'assurance de base

Monsieur Stolz, lors de la session d'automne 2014, le Parlement a adopté la nouvelle loi sur la surveillance de l'assurance-maladie sociale (LSAMal). Vous vous êtes engagé activement en faveur de cette loi. Pourquoi?

Je souhaitais que les assureurs-maladie puissent également reverser aux assurés les excédents de primes de l'assurance de base à titre volontaire et si certaines conditions sont remplies. Cette requête a été entièrement approuvée.

L'ordonnance sur la LSAMal, l'OSAMal, est actuellement en consultation. Vous avez déposé une motion à ce sujet. Qu'est-ce qui vous dérange dans le projet d'OSAMal?

L'ordonnance va bien plus loin que la loi. La loi voulait un contrôle de l'assurance-maladie. En revanche, l'ordonnance veut réglementer les assurances-maladie dans les moindres détails. Elle contourne ainsi le «non» clairement exprimé par les citoyens concernant la caisse unique. En outre, la bureaucratisation conduit à des hausses de primes totalement inutiles.

Quels sont selon vous les principaux enjeux de la politique de santé suisse à moyen terme?

La capacité à supporter les coûts pour une qualité élevée et l'accès à tous – trouver un équilibre entre ces trois dimensions représente un énorme défi. Nous ne pouvons le relever qu'en éliminant les incitations inopportunes du système, en simplifiant celui-ci et, si nous y parvenons, en accordant davantage d'importance à la responsabilité individuelle et aux mécanismes du marché.

Daniel Stolz représente le canton de Bâle-Ville au Conseil national depuis décembre 2012 et s'engage pour un système de santé libéral. Il est membre de la Commission de sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national et membre du Comité directeur du PLR.



Davantage de service à un prix équitable

Demi-privé ou privé – hospita flex vous laisse le choix

Voler en Business au lieu de la classe Economy, voyager en première plutôt qu'en deuxième classe, réserver une chambre avec vue sur la mer plutôt que sur le parking: un passage occasionnel à la classe supérieure augmente votre bien-être. Et pourquoi ne pas choisir la classe supérieure pour un séjour à l'hôpital? Avec les produits hospita flex, Sympany vous offre la possibilité de changer de classe. Ce n'est qu'au moment de votre entrée à l'hôpital que vous décidez dans quel service vous souhaitez être admis. Vous payez alors un supplément selon un pourcentage déterminé du montant du traitement. Cette part est limitée. Vos frais restent ainsi calculables.

De nombreux avantages

Outre la possibilité de changer de classe lors de l'admission à l'hôpital, les produits hospita flex proposent une large gamme de prestations complémentaires telles que des cures, des aides visuelles, une assistance ménagère, des traitements de médecine alternative ou des mesures préventives. Vous bénéficiez ainsi de nombreuses prestations à un prix équitable.

Deux possibilités attractives

flex avec option demi-privé – la «suite junior» pour votre santé:

bénéficiez d'une couverture en division commune sans participation aux coûts et, en cas d'hospitalisation, vous avez la possibilité d'opter pour la division demi-privée. Quote-part: 25% du traitement, maximum CHF 3000 par année civile.

flex avec option privé – la «suite présidentielle» pour votre santé:

bénéficiez d'une couverture en division demi-privée sans participation aux coûts et, en cas d'hospitalisation, vous avez la possibilité d'opter pour la division privée. Quote-part: 20% du traitement, maximum CHF 3000 par année civile.



Demandez tout simplement votre offre personnelle: tél. 0800 455 455



Appels téléphoniques indésirables

Pour acquérir de nouveaux clients, certains centres d'appels emploient des méthodes déloyales. Que faire?

Des particuliers reçoivent régulièrement des appels qui se révèlent être des tentatives d'acquisition déguisées pour les assureurs-maladie. Ce sont généralement des centres d'appels qui se cachent derrière ces pratiques. Leur objectif est de fixer autant de rendez-vous que possible pour des entretiens-conseil. Malheureusement, quelques-uns emploient des méthodes déloyales en se faisant par exemple passer pour des représentants de centres d'information, voire même de Sympany. Et ils ne reculent devant aucune fausse information.

Que fait Sympany contre cela?

Comme tous les assureurs-maladie, Sympany travaille avec des intermédiaires, mais elle ne peut ni ne veut accepter les méthodes déloyales. Sympany ne procède à aucun appel à des fins d'acquisition sans l'autorisation du client. Elle engage également ses intermédiaires par contrat à n'effectuer aucun appel de ce type et à ne mandater aucun tiers pour cette tâche, p. ex. courtiers ou centres d'appels. Lorsqu'un intermédiaire ne respecte pas cet accord, la collaboration est suspendue.

Nos recommandations

Si vous êtes victime d'un appel indésirable, veillez aux points suivants:

- Ne prenez aucun rendez-vous.
- Ne répondez pas aux questions sur le revenu, la santé, la composition de la famille, l'assurance, etc.
- Ne corrigez pas les indications de l'appelant, ses affirmations ne sont généralement que du bluff dans le but d'obtenir les vraies informations.
- Posez des questions en retour, en demandant par exemple à l'appelant où il a obtenu votre numéro. Cela suffit généralement à mettre fin à la conversation.
- Notez le nom, la société, la date, l'heure et le numéro de téléphone, et transmettez ces données à notre service à la clientèle. C'est la seule manière pour nous de faire la chasse aux intermédiaires contrevenants.



Pour joindre notre service à la clientèle: tél. 0800 455 000
service@sympany.ch



Réalisez des économies

Vous souhaitez réduire vos primes?
Voici quelques possibilités

Chaque fin d'année, vous avez la possibilité de modifier votre modèle d'assurance et de réduire ainsi vos primes. En choisissant la franchise, vous déterminez la part des frais de santé que vous souhaitez prendre vous-même en charge. La franchise minimale légale par an est de CHF 300. Vous pouvez opter pour une franchise annuelle plus élevée de CHF 500, CHF 1000, CHF 1500, CHF 2000 ou CHF 2500. Le principe est le suivant: plus la franchise est élevée, plus la prime est basse. De cette manière, nous récompensons la responsabilité individuelle de nos assurés.

Nos modèles casamed vous permettent également de faire des économies. Dans le modèle casamed médecin de famille, vous choisissez votre médecin de famille sur notre liste. En cas de questions et de problèmes de santé, vous contactez celui-ci toujours en premier. Vous disposez ainsi d'un interlocuteur qui recherche la solution optimale avec vous, vous envoie chez un spécialiste adapté et garde une vue d'ensemble de tous vos traitements et médicaments (voir également page 6).

Concernant le modèle casamed hmo, vous choisissez dans notre liste le cabinet HMO

que vous contactez toujours en premier. En plus des soins de base, chaque cabinet offre des services spécialisés. Pour les traitements que le cabinet ne peut prendre en charge, des spécialistes externes, des thérapeutes et des hôpitaux sont à votre disposition. Avec un cabinet HMO, vous avez toujours un interlocuteur, même en cas d'urgence. Vous êtes entre de très bonnes mains et bénéficiez d'un encadrement médical complet. Par ailleurs, nos cabinets HMO, qui figurent sous le nom «centramed», sont facilement accessibles.

Les modèles casamed médecin de famille et hmo engendrent des frais moins élevés. C'est pourquoi les assurés de ces modèles bénéficient d'une réduction de prime.



Vous trouverez des informations complémentaires sur notre site Internet
www.sympany.ch/economies



Ou en contactant notre service à la clientèle: 0800 455 000
service@sympany.ch



Moins, c'est souvent plus

Etre bien conseillé lorsque vous prenez plusieurs médicaments

Les personnes souffrant de maladies chroniques ou multiples doivent souvent prendre différents médicaments en même temps. Cela représente un véritable défi et pour le médecin et pour le patient.

Il convient de prendre particulièrement en compte des interactions possibles entre les médicaments, leurs effets pouvant être réduits ou augmentés réciproquement. L'augmentation ou la diminution du nombre de substances peut provoquer des effets secondaires inattendus. Des combinaisons de médicaments inadéquates peuvent entraîner des états de confusion mentale voire une admission d'urgence à l'hôpital, en particulier chez les patients âgés. Les patients présentant une fonction rénale limitée peuvent subir un surdosage.

Il est donc recommandé d'être bien conseillé et accompagné lors de la prise de plusieurs médicaments. Votre médecin de famille se tient à votre disposition. Informez-le des médicaments que vous achetez vous-même. Il connaît vos antécédents et peut élaborer avec vous un suivi optimal et une thérapie

adaptée pour que vous recouvriez progressivement la santé.

Et il faut toujours garder à l'esprit que moins c'est souvent plus. Cela vaut également pour les médicaments.



Claudia Kathan, docteur en médecine

a rédigé ce conseil pour vous. Elle dirige le cabinet centramed Lucerne. Les cabinets centramed sont le premier interlocuteur des assurés de Sympany dans le modèle HMO.

Carte-réponse

Je participe au tirage au sort et souhaite gagner deux billets (veuillez indiquer votre date favorite, elle sera prise en compte selon les disponibilités). Date limite d'envoi: 6 novembre 2015.

Date favorite: _____

Votre offre d'assurance m'intéresse. Je souhaite:

un conseil personnalisé sur hospita flex

des informations sur une autre offre de Sympany

Madame Monsieur

un conseil personnalisé, veuillez me contacter

Prénom _____

Nom _____

Rue, N° _____

NPA, Localité _____

Téléphone (journée) _____

Numéro client (optionnel) _____

Veuillez m'envoyer ce magazine à l'avenir sous forme de newsletter. Mon adresse e-mail: _____

Les lions sont lâchés

Tirage au sort exclusif pour les assurés de Sympany

Les ZSC Lions de Zurich comptent depuis des années parmi les meilleures équipes suisses de hockey sur glace et disposent de l'une des meilleures organisations pour la relève. Vous souhaitez être de la partie lorsque les Lions partiront à la chasse au trophée?

Sympany tire au sort 3 x 2 billets pour chacun des matchs à domicile suivants:

- 23.11.2015 ZSC - SCL Tigers
- 27.11.2015 ZSC - Lausanne
- 8./9.12.2015 ZSC - Fribourg
- 22.12.2015 ZSC - Lugano
- 2.1.2016 ZSC - Davos
- 12.1.2016 ZSC - Kloten Flyers
- 23.1.2016 ZSC - Genève
- 21.2.2016 ZSC - Berne

Participez au tirage au sort et, avec un peu de chance, vous pourrez assister à un match au Hallenstadion de Zurich.

Date limite d'envoi: **6 novembre 2015**.
Les gagnants seront directement informés.

